



# L'environnement À LA UNE

Septembre 1981 Volume 2 Numéro 3

## L'environnement, c'est nous tous

Cette année le thème de la semaine canadienne de l'environnement du 11 au 17 octobre, est "L'environnement, c'est nous tous."

Comme ministre de l'Environnement pour le Canada, je vous invite à vous joindre à notre équipe pour travailler à la conservation et l'amélioration de notre environnement naturel. Et ici, je souligne à nouveau toute l'importance que j'accorde à une communication efficace entre le public et les représentants d'Environnement Canada pour l'élaboration de politiques, de programmes et de règlements.

Et c'est en accord avec notre thème que je rendrai publique la politique d'Environnement Canada sur la consultation du public, le 16 octobre, à Fredericton à l'occasion de la remise des prix 1981 Marguerite et Vernon

Heaslip pour l'intérêt manifesté envers l'environnement. Ces prix ont été institués dans le but de reconnaître publiquement les contributions remarquables de certains Canadiens à la qualité de notre environnement. De concert avec l'industrie, des groupes de citoyens et des individus, le gouvernement joue de plusieurs façons le rôle de gardien de notre patrimoine -- eaux si précieuses, ressources forestières, faune, parcs nationaux et historiques.

L'environnement, c'est nous tous. Notre décision d'aujourd'hui façonnera le Canada de demain.

le Ministre,  
John Roberts

### Table des matières

Semaine de l'environnement	2,3
Sentier pour handicapés	4
Prévisions de la météo	5,8
Au large de la côte est	6,7
Un rôle clé pour le Canada	9
Les eaux du Canada	9,12
Les BPC	10
La mer de Beaufort	11
Calendrier	13
Sauvons le faucon pèlerin	14,15
Nous collaborons	16



DIRECTION RÉGIONALE  
DES EAUX  
OCT 13 1981  
INLET  
D

30964-  
v2n3-F  
30964-  
v2n3-E

# La Semaine canadienne de l'environnement du 11 au 17 octobre 1981

Non à l'environnement à la petite semaine...

par Christian Larsen

Dimanche, 11 octobre

## RESPONSABILITÉ SOCIALE

Une balade en forêt nous révèle la splendeur de l'automne dans l'éclat des couleurs sur des lacs à demi pollués. Une sensation d'émerveillement, d'impuissance et d'indignation nous étreint devant tant de beauté menacée.

Sommes-nous assez responsables pour nous prodiguer à la gestion et à la défense d'une nature elle-même si prodigue?

Lundi, 12 octobre

## RICHESSSES NATURELLES

Les grands dons de la nature : l'air, l'eau, la terre et ses créatures... Est-il un jour meilleur que celui de l'Action de grâces pour tirer son chapeau devant Celui qui en est le maître-d'oeuvre.

Dans quel état allons-nous léguer les richesses de notre pays à nos fils et à leurs descendants? La jouissance et la transmission d'un héritage sont une chose; la volonté de le protéger en est une autre.

Mardi, 13 octobre

## SOLUTIONS LOCALES

Il ne faut pas être très malin pour constater que bon nombre de nos lacs sont à toutes fins pratiques des dépotoirs à ciel ouvert. Canettes et mégots, égouts et rebuts ont leur place ailleurs que sur le dos des poissons.

Que les industries se dotent d'abord de machines à laver (épurateurs et laveurs) avant de remplir notre corbeille de leur linge sale!

Mercredi, 14 octobre

## ÉDUCATION

On n'a jamais fini d'apprendre parce qu'on n'a jamais fini d'ignorer. De l'analyse, passons au constat : celui des lourdes menaces que l'homme fait peser sur la nature et, de ce fait, sur l'avenir même de son espèce. Du constat, venons-en au cri d'alarme et du cri d'alarme à l'action militante. Alertons notre propre entourage sur les périls nés de son activité.

Jeudi, 15 octobre

## RESPONSABILITÉS PLANÉTAIRES

Une pollution sans frontières, telle les pluies acides, appelle une vigilance sans borne à l'échelle planétaire.

Selon le Conseil de l'Europe pour la protection des océans, la moitié de la vie marine a disparu des océans; il est temps que les hommes politiques se mouillent un peu plus qu'à la petite semaine.

Vendredi, 16 octobre

## LE TRAVAIL

En dénonçant l'appropriation privée et parfois destructive, par des intérêts financiers ou

## La Semaine canadienne de l'environnement du 11 au 17 octobre 1981

nationaux, de nos biens communs, l'écologiste vise également le gaspillage de ressources et d'énergies humaines.

A sa devise : "Nous n'avons rien qu'une Terre", le travailleur ajoute : "Nous n'avons rien qu'un Homme."

comportement, par notre façon même d'être et de vivre en société, nous pouvons contribuer à façonner un milieu où la pollution, le bruit et la laideur s'effacent au passage de la beauté et de la qualité de la vie.

Samedi, 17 octobre

UN MODE DE VIE

Être bien, c'est se respecter. Par nos travaux et nos gestes, par nos habitudes et notre

### Politique sur la consultation

Le détail de la politique d'Environnement Canada sur la consultation du public et l'accès à l'information sera révélé durant la Semaine canadienne de l'environnement, du 11 au 17 octobre. C'est le ministre de l'Environnement, John Roberts, qui livrera ces renseignements le 16 octobre à Fredericton, à l'occasion de la remise des prix Marguerite et Vernon Heaslip pour l'intérêt manifesté envers l'environnement.

La politique du ministère étant finalement adoptée, les divers services et bureaux régionaux établiront leurs propres règles de consultation du public. Naturellement, on tiendra alors compte des lignes directrices énoncées dans la politique générale.

Étant donné que bien des gens trouvent le titre officiel de la politique assez long, souvent on la désigne simplement comme la

politique de consultation du public. Toutefois, l'accès à l'information en demeure un élément fondamental.

Renseignements :  
Larry Gordon  
(819) 997-2940

### Renseignements

Les demandes de renseignements peuvent être adressées aux signataires des articles à :

Direction générale de  
l'information  
Environnement Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

à moins qu'une autre adresse ne soit donnée.

Veuillez faire parvenir vos commentaires et suggestions à : Henri Mauviel, l'Environnement à la une, à l'adresse ci-dessus; (819) 994-1410.

## Un nouveau sentier pour les personnes handicapées

Un nouveau sentier à revêtement durci permettra à des milliers de visiteurs handicapés de découvrir la beauté du lac Annette, dans le parc national de Jasper.

Grâce à un don de \$90 000 de la Clifford E. Lee Foundation, d'Edmonton, on est en train d'aménager un sentier de 2 km en bordure du lac, des parcs de stationnement, et de construire des abris de pique-nique et d'autres installations spéciales. Notamment un quai pour les embarcations de personnes en fauteuil roulant désireuses de ramer, de pagayer ou de pêcher.

On prévoit la fin des travaux en novembre.

La Clifford E. Lee Foundation consacre près d'un million de dollars par année à des oeuvres diverses, oeuvres sociales, aide internationale, aide à l'enfance et encouragement des arts.

Le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, a déclaré à propos de ce don pour l'aménagement du sentier du lac Annette, qu'il s'agissait "d'un très beau geste à l'occasion de l'Année

internationale des personnes handicapées.

Parcs Canada a accepté d'assurer, à perpétuité, la surveillance et l'entretien du nouveau sentier.

Auparavant, bien des visiteurs handicapés ne pouvaient se rendre jusqu'au bord du lac car on ne pouvait y accéder que par un chemin de terre. Les handicapés, les personnes âgées et bien d'autres visiteurs, pourront désormais se promener sans difficulté, en fauteuil roulant ou à pied sur le nouveau sentier.

M. Roberts a fait remarquer que l'aménagement de ce sentier était en tout point conforme au but que se propose Parcs Canada de rendre les parcs nationaux accessibles à tous les Canadiens, y compris les handicapés.

Renseignements:

Ken Preston  
Édifice Gouvernement du Canada  
5<sup>e</sup> étage, 220, 4<sup>e</sup> avenue S.E.  
Calgary, Alberta  
T2P 3H8  
(403) 231-4745

---

## Visite du ministre dans l'Arctique

Au cours de son premier voyage dans l'Arctique, le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, a eu l'occasion de rencontrer et d'écouter un certain nombre de personnes très représentatives de la population du Nord.

M. Roberts accompagné d'un petit groupe de visiteurs dont son secrétaire parlementaire, M. Roger Simmons, a passé plusieurs jours dans l'ouest de l'Arctique, en août dernier. Il s'est rendu, en leur compagnie à Fort Smith, à Yellowknife, à Inuvik et dans des aggloméra-

tions plus petites comme Cambridge Bay et Sachs Harbour l'un des établissements où les habitants vivent du produit de la terre.

À Yellowknife, M. Roberts s'est entretenu avec des membres de l'exécutif du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et a rencontré les chefs de deux groupements d'autochtones, le peuple déné et l'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest. Il a également rencontré les chefs du comité d'étude des droits des autochtones, à Inuvik. Dans des localités plus

petites, il a causé amicalement en prenant le café avec les chefs locaux, y compris le président de la "Hunters and Trappers Association" et le président du "Conseil d'établissement". Il a consacré une demi-journée à la visite des installations de la Dome Petroleum, dans la mer de Beaufort, ainsi que d'un navire de forage. Une danse au son du tambour exécutée par un ancien du peuple Inuk, à Bathurst Inlet, lui a particulièrement plu.

Le ministre a beaucoup apprécié l'accueil sincère et chaleureux

des gens du Nord; il a été impressionné par la très grande importance qu'ils attachent à la qualité de l'environnement et par la confiance qu'ils ont manifestée au ministre, en tant que défenseur officiel de leur environnement.

Renseignements:  
Patricia Logan  
Environnement Canada  
804, 9942 - 108e rue  
EDMONTON T5K 2J5  
(403) 420-2545

## Amélioration des prévisions météorologiques

Un nouveau système d'observation du temps institué cet été sur la côte du Pacifique assure de meilleures prévisions météorologiques dans l'ouest du Canada. Le PADS (systèmes de données de la région du Pacifique) utilise les renseignements provenant de diverses composantes interreliées, y compris des satellites, des bouées océaniques dérivantes et des stations météorologiques automatiques.

Une station réceptrice d'images recueillies par satellite, récemment établie à Richmond (C.B), peut recevoir des images visibles et infrarouges du satellite "Goes West", en orbite géostationnaire à 35 000 km au-dessus de la terre. Elle sera également dotée d'un système moderne de traitement de l'information météorologique, capable de recevoir des données du US National Environmental Satellite Service, situé à l'île Wallop's (Virginie). Des cartes à arrière-plans plats et les modifications de la position des satellites pourront être complétées à Vancouver, ce qui permettra au Centre météorologique du Pacifique de produire des photographies des nuages du Pacifique-nord. En 1982, un système d'analyse des données permettra aux météorologues

d'étudier sur un écran de télévision les images recueillies par satellite. Les météorologues utiliseront différentes couleurs pour déterminer la hauteur des nuages ou faire la différence entre le brouillard, la glace et la neige; des séquences d'images animées montreront la formation de systèmes météorologiques et permettront de mesurer les vents en haute altitude. Les météorologues pourront ensuite déceler et suivre les centres d'activités orageuses, les fronts météorologiques, les creux et les crêtes barométriques.

Des bouées dérivantes ont été ajoutées au programme PADS après de nombreux essais dans l'océan Pacifique. Ces capteurs météorologiques bon marché, qui ont une durée d'un an ou deux, transmettent aux satellites polaires constamment en orbite, à partir d'endroits isolés du Pacifique, des indications sur la pression atmosphérique et la température de la mer. Les signaux des bouées sont ensuite captés et traités par ordinateur dans des stations terrestres réceptrices situées à Vancouver, Edmonton et Winnipeg.

Trois petites stations météorologiques automatiques du MAPS ®

(suite à la page 6)

(système modulaire d'acquisition et de traitement), de la Briston Aerospace, dépendant totalement de sources énergétiques de base comme les panneaux solaires, ont été installées sur les côtes accidentées des îles de la Reine-Charlotte et de l'île Vancouver. Elles envoient des rapports horaires sur la pression de l'air, la température et les vents au satellite GOES, qui les transmet à l'île Wallop's, à Washington, à Toronto et, enfin, à Vancouver. Les rapports du MAPS ® sont très utiles pour ce qui est de la transmission d'avis de mauvais temps.

Le système PADS présente le grand avantage d'être capable de prendre de l'expansion et d'ainsi rester à la pointe des progrès réalisés dans le domaine des techniques relatives à la météorologie et aux satellites.

Renseignements :  
 Jim McCulloch  
 Directeur général, Services  
 extérieurs  
 4905, rue Dufferin  
 Downsview (Ontario)  
 M3H 5T4  
 (416) 667-4691

## Exploitation pétrolière et gazière au large de la côte est

L'exploration et l'exploitation pétrolières au large des côtes présentent un intérêt croissant pour les provinces de l'Atlantique, en raison de la nécessité où elles se trouvent de s'approvisionner en pétrole à l'étranger. Le prix de revient de l'énergie y est l'un des plus élevés au Canada. La hausse continue des coûts de l'énergie fait de l'autonomie énergétique une question hautement prioritaire dans cette région.

L'exploration pétrolière et gazière au large de la côte est s'est amorcée vers le milieu des années 1960, dans un climat d'optimisme qui s'est traduit par une grande activité. En l'absence de découvertes intéressantes, cet enthousiasme s'est vite évaporé. Un regain d'intérêt se manifeste depuis 1976, et on procède, à l'heure actuelle, à d'importantes études géophysiques de même qu'à des forages d'exploration.

En 1981, on a foré, aux fins de l'exploration pétrolière, environ 170 puits au large de la côte Atlantique. On a découvert un certain nombre de régions prometteuses : le Labrador, la partie nord-est des grands bancs

et l'île de Sable. On prévoit obtenir du pétrole ou du gaz naturel sur les grands bancs d'ici 1985, et sur l'île de Sable, d'ici 1987.

Les entreprises qui pratiquent des forages dans ces régions doivent faire approuver leurs programmes de forage par le gouvernement fédéral. Elles sont tenues d'accompagner la présentation de leurs programmes de données de base sur l'environnement; de fournir des modèles de déplacement des hydrocarbures en cas de déversement accidentel, et des précisions au sujet du type et de la quantité de déchets de forage qu'elles prévoient de rejeter à la mer. Ces entreprises doivent s'exercer à l'établissement de barrière antipétrole, s'initier aux techniques de dépollution et de communication afin d'être prêtes à faire face à un déversement éventuel d'hydrocarbures.

### Dangers des déversements d'hydrocarbures

Plus les travaux s'étendent au large des côtes, plus il y a de chances que de grandes quantités de pétrole soient déversées. La technologie n'est pas encore

assez avancée pour parer un gros déversement de pétrole au large des côtes, particulièrement par mauvais temps. Dans les conditions présentes, on tente habituellement de repérer le pétrole, de prévoir quand il atteindra les zones susceptibles de souffrir davantage de cette contamination et d'assurer la protection de celles-ci.

Les risques d'accidents au large des côtes s'accroissent davantage avec le transport du pétrole et du mazout. C'est en effet pendant le transfert du pétrole dans les oléoducs ou les pétroliers que surviennent des déversements de pétrole qui constituent a-t-on découvert, des menaces bien plus grandes pour l'environnement que ne sauraient l'être les explosions, plutôt rares, de puits de pétrole. Celles-ci, lorsqu'elles se produisent peuvent toutefois se révéler dévastatrices.

Les déversements de pétrole présentent un grand danger pour les oiseaux de mer qui semblent souvent être attirés par les nappes de pétrole. Lorsque les oiseaux amerrissent sur ces étendues calmes, le pétrole détruit l'imperméabilité et l'isolation de leur plumage, ce qui entraîne la mort soit par noyade, soit par hypothermie. Même une quantité relativement faible de pétrole peut s'avérer fatale. Les jeunes oiseaux qui ne volent pas encore et les espèces qui plongent pour se nourrir constituent des proies particulièrement faciles.

L'ingestion de pétrole ne les tue pas mais peut entraîner, chez les adultes une diminution de leur fertilité.

#### Les dangers relatifs à l'exploitation

Certaines étapes, au cours du forage ou de la production, présentent des risques; il s'agit du transfert du produit,

de la mise en service du puits, de l'entreposage et la maintenance, de la construction des plates-formes de forage et de production, du processus de forage, des techniques et de la manoeuvre de l'équipement sous l'eau, de la séparation et du traitement, de la construction (sans compter les oléoducs et les gazoducs).

#### Les organismes responsables

C'est le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (EMR), avec le concours d'Environnement Canada (EC) comme expert-conseil, qui assume la responsabilité d'approuver les programmes de forage. De son côté, Environnement Canada aide, par exemple, à approuver les plans d'urgence et à donner son autorisation, du point de vue écologique, pour l'émission de nouveaux permis d'exploitation. Si un déversement a lieu, le nettoyage est la responsabilité de l'industrie ou dans certains cas, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La garde côtière et le ministère de l'Environnement donneraient du conseil sur les modes opératoires et les problèmes environnementaux.

Renseignements :  
J. Rod MacDonald  
Environnement Canada  
5ième étage, Queen Square  
45 Alderney Drive  
Dartmouth, Nouvelle-Écosse  
B2Y 2N6  
(902) 426-6141

## Meilleures prévisions en vue

De nouveaux services informatiques permettront au Centre météorologique canadien du Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada d'améliorer ses prévisions météorologiques et ses informations climatiques. Un nouveau processeur à vecteur que l'on prévoit installer pour l'automne 1983, donnera au centre un potentiel informatique huit fois supérieur à son potentiel actuel.

Ce processeur unique au Canada sera mis à la disposition des chercheurs des gouvernements et des universités, moyennant le recouvrement des frais. Grâce à lui, la justesse des prévisions actuelles de trois et cinq jours sera accrue, et il sera possible de faire des prévisions pour dix jours environ.

Le nouveau processeur permettra

aux météorologistes d'utiliser des modèles de prévision plus détaillés et plus perfectionnés, qui intègrent les données enregistrées à intervalles fixes dans le monde entier en provenance de satellites, de stations météorologiques automatiques et de bouées dérivantes munies d'instruments. Ils pourront ainsi produire des énoncés de l'évolution saisonnière probable du temps illustrant les changements climatiques dus à la pollution et à d'autres facteurs environnementaux.

Renseignements :  
Kirk Dawson  
Directeur des services  
informatiques  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
4905, rue Dufferin  
Downsview (Ontario)  
M3H 5T4 (416) 667-4978

## Un point de vue canadien

J. Blair Seaborn, sous-ministre de l'Environnement, devant la Soil Conservation Society of America, le 3 août 1981 à Spokane, Washington

Il y a cinq ans, pendant que vous, aux États-Unis, fêtiez votre bicentenaire, nous, au Canada, publions à cette occasion un livre composé de photographies et de citations intitulé Entre amis/Between Friends. Ce livre portait sur nos pays et nos populations, plus particulièrement celles qui vivent près de notre longue frontière, sur leurs ressemblances et leurs différences. J'espère que certains d'entre vous connaissent ce livre.

Une des citations qu'on y trouve est d'un auteur américain qui a voyagé au Canada aux environs de 1950. "Le Canada, écrit-il, est

propre, sain, jeune, poli, encore vierge et, si je puis dire, situé juste en haut de chez nous". Je crois que cela résume le point de vue de nombreux Américains au sujet du Canada; et c'est vrai, ou ça l'a déjà été. Mais le Canada n'est malheureusement plus aussi propre et aussi sain qu'auparavant; les Canadiens sont moins polis et notre pays n'est plus un pays vierge; mais nous sommes toujours, pour le meilleur et pour le pire, situés juste en haut.



## Un rôle clé pour le Canada

Les courants économiques mondiaux exerceront des pressions de plus en plus grandes sur les ressources naturelles du Canada selon un rapport rédigé à la demande d'Environnement Canada. Global 2000: Implications for Canada, qui livre ce message, sera mis en vente en octobre.

Ce rapport a été préparé par Gerald O. Barney and Associates, groupe des États-Unis qui, l'an dernier, a rédigé l'analyse initiale pour le président Carter. Les coparrains du rapport canadien sont, entre autres, Agriculture Canada, le ministère de l'Industrie et du Commerce, Statistique Canada et l'Agence canadienne de développement international.

Étant donné que se continuent, à l'échelle mondiale, l'expansion économique, l'accroissement de la population, la réduction des réserves énergétiques, l'aggravation des pénuries de ressources alimentaires, manque de ressources et les pressions exercées sur l'environnement,

les auteurs du rapport prévoient que le Canada jouera un rôle de plus en plus important. Ils s'attendent à des demandes accrues relativement à l'alimentation, à l'énergie, aux produits forestiers, aux minerais et aux autres matériaux de base, qui, à leur tour, feront entre autres augmenter les pressions imposées à la terre, à l'air et à l'eau du Canada.

Pour relever ces défis, le rapport met en lumière le besoin de mesures concertées en ce qui a trait à l'utilisation judicieuse des ressources canadiennes, conformément aux intérêts nationaux et mondiaux à long terme plutôt qu'à des bénéfices à court terme et à l'opportunisme politique. Une telle ligne de conduite exigera la prise de décisions difficiles ainsi qu'une bonne gestion de nos ressources et de notre environnement.

Renseignements :  
Tom de Fayer  
(186) 994-1991

---

## La recherche sur les eaux

Selon le plus récent Annuaire de l'eau du Canada, on consacre, chaque année, au Canada, plus de 50 millions de dollars à la recherche sur les eaux. Cet annuaire consacré plus spécialement à la recherche sur les eaux est le quatrième d'une série portant sur les eaux douces du pays. On y trouve une description des divers aspects du cycle hydrologique et un aperçu de l'importance des recherches entreprises dans l'atmosphère, au sol et dans le sous-sol. L'annuaire présente une ventilation des dépenses dans chaque domaine fondées sur les prévisions budgétaires de 1979-1980, et donne une description générale des principaux programmes. Plusieurs études consacrées aux

pluies acides sont prévues dans le cadre de ces programmes de même que des initiatives en vue du développement de critères de qualité de l'eau et de méthodes efficaces de contrôle. Une section de cet annuaire porte sur le traitement et l'élimination des eaux usées, ainsi que sur les innovations au Canada dans le domaine de la lutte contre la pollution municipale et industrielle.

On y débat, dans un autre chapitre, des méthodes de gestion du volume d'eau, des problèmes qu'elles soulèvent pour les gestionnaires dans la pratique, ainsi que des moyens employés pour les résoudre.

(suite à la page 10)

Cet annuaire sert de complément aux deuxième et troisième éditions de cet ouvrage, qui offrent une vue d'ensemble, sur le plan national, de la planification et de la gestion des eaux ainsi qu'une information générale sur les eaux.

On peut se procurer l'Annuaire de l'eau du Canada 1979-1980

dans les librairies canadiennes ou, par la poste, en communiquant avec le Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Hull (Québec) K1A 0S9. Il se vend \$5 l'exemplaire au Canada, et \$6, à l'étranger.

Renseignements:  
Judith Hilliker  
819-997-6555

## Restrictions additionnelles proposées sur les BPC

En vertu de la Loi sur les contaminants de l'environnement, deux nouveaux projets de règlements sont en train d'être élaborés sur les biphényles chlorés (BPC).

Ces nouveaux règlements, auxquels on a donné les numéros 2 et 3, portent sur l'équipement contenant des BPC et sur le rejet intentionnel de BPC dans l'environnement. Le règlement n° 1, modifié en juillet 1980, interdit l'utilisation de BPC dans tout équipement, sauf dans certains cas spécifiques.

Le projet de règlement, n° 2 (produits) vise à interdire l'importation, la fabrication ou la mise en vente de certains équipements tels que des transformateurs ou condensateurs électriques neufs ou usagés, dont la teneur en BPC est égale ou supérieure à 50 millionnièmes en poids.

Le projet de règlement n° 3 (rejets) vise à établir une limite d'un gramme par jour pour les rejets intentionnels de BPC employés notamment pour l'exploitation d'un transformateur et l'application d'huile sur les routes. Dans le cas des opérations qui ne figurent pas sur la liste, les rejets devront être d'une concentration inférieure à 50 millionnièmes en poids.

On est à préparer de nouvelles lignes directrices pour l'en-

treposage et l'élimination des BPC et des déchets dont la teneur en BPC est égale ou supérieure à 50 millionnièmes en poids. Ces lignes directrices serviront à faciliter et à contrôler les transports de BPC entre les provinces et aux frontières.

Les biphényles polychlorés, substances synthétiques comprises dans la famille des composés organo-chlorés, sont utilisés principalement dans les transformateurs et les condensateurs électriques. Ces substances représentent une menace croissante pour l'environnement à cause de leur grande faculté de dispersion et de leur persistance.

À cause des dangers pour la santé et de leurs effets sur l'environnement, les BPC ont été les premières substances à être réglementées en vertu de la Loi sur les contaminants de l'environnement. Le premier règlement est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 1977. Les ministères de l'Environnement et de la Santé et du Bien-être social veillent à l'application de cette loi.

Renseignements :  
Marcel Thérien  
Tél. : (819) 997-6555

## Nous ne pouvons nous tourner les pouces

J. Blair Seaborn, sous ministre de l'Environnement, devant la Soil Conservation Society of America, le 3 août 1981 à Spokane, Washington

Si nous ne réussissons pas à nous attaquer rapidement à ce problème (des dépôts acides), les relations entre nos deux pays, je puis vous l'assurer, pourraient s'en trouver fort tendues. Nous avons grand besoin que l'esprit d'entraide internationale qui anime le Traité sur les eaux limitrophes et les deux Accords sur la qualité des eaux des Grands lacs oriente les activités canadiennes et américaines visant à établir un Accord international

sur la qualité de l'air. Nous nous attaquons maintenant à ce dernier problème et nous nous attendons à ce que vous fassiez de même. Nous devons constamment nous rappeler notre responsabilité en matière d'environnement et notre souci de garder l'arrière-cour du voisin aussi propre que la nôtre si nos deux pays veulent préserver leur environnement et s'assurer les avantages qui peuvent être tirés de l'exploitation de nos ressources terrestres. Nous ne pouvons nous tourner les pouces pendant que la pollution atmosphérique dégrade nos ressources les plus fondamentales, soit nos sols et nos eaux.

---

## Ouverture du bureau de la mer de Beaufort

Environnement Canada a ouvert à Edmonton un bureau responsable de la coordination de tous les services du ministère qui s'occupent de la protection de l'environnement dans le cadre du programme d'exploitation du pétrole et du gaz naturel dans la mer de Beaufort, y compris leur acheminement vers les marchés du sud. C'est le programme le plus vaste et le plus complexe jamais entrepris au Canada qu'on s'apprête à mettre en oeuvre dans un avenir rapproché.

L'industrie pétrolière envisage de consacrer 40 milliards de dollars à ses activités dans la mer de Beaufort, et ce, dans les 10 prochaines années, la production véritable ne devant débuter qu'en 1986. Le transport se fera soit par navire-citerne, par le passage du nord-ouest, soit par pipeline, par le nord de l'Alberta.

Les répercussions environnementales, socio-économiques et politiques que suppose la réalisation d'un tel programme défient l'imagination. On a soumis ce programme à une

commission d'évaluation et d'examen en matière d'environnement dont les débats seront publics.

On a confié à M. Gerry Fitzsimmons la direction de ce nouveau bureau, qui a pour mission de coordonner la multitude des efforts qui seront nécessaires pour évaluer les conséquences pour l'environnement de la mise en oeuvre du programme et de présenter ses conclusions à la Commission.

Le bureau contribuera également à harmoniser l'élaboration des politiques du ministère avec les exigences de la recherche scientifique, il favorisera les rapports avec les autres ministères, et la communication avec l'industrie pétrolière et le public. Il coordonnera de même les activités que nécessiteront la protection de l'environnement et l'application des règlements, si ce programme est approuvé.

Le bureau a déjà mené à bien deux tâches importantes : l'évaluation des critères qui serviront aux sociétés pétrolières-

(suite à la page 12)

res dans la présentation à la Commission de leurs rapports sur les conséquences pour l'environnement de la mise en oeuvre de leurs projets; et la préparation du plan d'action d'Environnement Canada.

Renseignements :  
Patricia Logan  
Environnement Canada  
804, 9942 - 108 Street  
Edmonton T5K 2J5  
(403) 420-2545

## Les eaux du Canada

Le Canada est le pays du monde qui possède le plus d'eaux de surface - en lever le plan et en suivre l'évolution ne sont pas une mince tâche. C'est le rôle notamment de la Division des relevés hydrologiques du Canada qui mesure le débit de nos cours d'eau, surveille leurs niveaux pour ensuite colliger les données ainsi recueillies, les comparer, les analyser, les classer et les publier.

Elle effectue en permanence un relevé des fluctuations de lacs et cours d'eau, non seulement pour connaître la quantité d'eau qu'ils reçoivent ou ont reçue, et son rythme d'écoulement mais aussi pour établir des prévisions. Son personnel tient compte également des variations saisonnières, climatiques ou terrestres qui pourraient avoir des répercussions sur nos cours d'eau.

La Division des relevés hydrologiques du Canada recueille des données à plus de 2 700 stations de jaugeage dispersées dans tout le pays. Les niveaux d'eau sont enregistrés automatiquement ou relevés périodiquement par un préposé à la surveillance de l'échelle de mesure de hauteur des eaux. Ces niveaux sont évalués à partir de repères qui permettront d'en faire, à long terme, une étude comparée.

On établit le débit moyen d'un affluent à son point de déversement, à partir de plusieurs mesures effectuées à plusieurs degrés de profondeur et de vitesse. La mesure de l'écoulement se fait à partir d'un pont, ou moyen d'une embarcation ou

d'une cabine suspendue à un câble, ou en pataugeant dans l'eau. Durant l'hiver, on prend les mesures par un trou pratiqué dans la glace.

On mesure également la densité des sédiments en suspension dans l'eau de même que la température de l'eau, l'épaisseur de la glace et la vélocité du courant. Ces renseignements sont très utiles aux ingénieurs et servent aussi pour les études environnementales. Quand on connaît, par exemple, la température de l'eau et la quantité d'eau disponible pour diluer les polluants, on peut évaluer le degré de pollution de l'eau.

Ces renseignements sur les eaux sont indispensables pour évaluer les réserves d'eau actuelles et celles qui seront disponibles dans l'avenir pour les villes, les industries, et le sport; aux études consacrées à l'environnement et aux loisirs; à la conception et à l'exploitation des barrages, des réservoirs et d'autres grands ouvrages de cette catégorie. Ils sont nécessaires aussi pour l'élaboration de systèmes de transport par voie d'eau comme les pipelines et les canaux. Ils servent à l'application du régime juridique des eaux, lequel porte à conséquence non seulement pour les agriculteurs, les pêcheurs et les sociétés hydro-électriques, mais aussi pour les autorités fédérales, provinciales et municipales.

Les progrès de la technologie ont porté fruit pour la Division des relevés hydrologiques du Canada. Les données recueillies sur le terrain peuvent désormais

être captées directement par satellite et transmises par satellite et par téléphone aux bureaux régionaux dans tout le pays; on prévoit qu'un jour, ce système servira à la transmission directe des données aux divers organismes auxquels elles sont utiles.

Le financement des travaux de la Division des relevés hydrologiques du Canada est assuré dans

le cadre d'ententes coopératives conclues entre Environnement Canada et chacune des provinces et territoires du Canada pour le partage des coûts. La transmission de données entre des organismes canadiens et américains a également fait l'objet d'ententes.

Renseignements:  
Judith Hilliker  
(819) 997-6555

## Calendrier

Symposium international sur les déchets dangereux, Washington (D.C.), du 5 au 9 octobre 1981

Il s'agit d'un symposium parrainé par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et dont le but est de présenter les conclusions d'une étude-pilote, échelonnée sur huit ans, sur l'élimination des déchets dangereux, réalisée par le Comité des défis de la société moderne de l'OTAN. On y résumera l'expérience acquise dans l'élimination des déchets dangereux en Europe de l'Ouest, au Canada, au Japon et aux États-Unis. Dans le cadre de cette conférence de cinq jours, une journée sera consacrée à une visite des installations de gestion des déchets au New Jersey.

Renseignements :  
Ken Childs  
(819) 997-4334

Échange d'informations sur les précipitations acides entre le Canada et la Suède, Ottawa, 13 octobre

Discussions entre des autorités du Canada et de la Suède. Les échanges porteront principalement sur les politiques et les stratégies.

Renseignements :  
Larry Gordon  
(819) 997-2940

Troisième conférence nationale sur la gestion des déchets au Canada, Toronto (Ontario), du 14 au 16 octobre 1981

Cette conférence annuelle de trois jours parrainée par Environnement Canada portera sur les problèmes de collecte des déchets, sur le choix des emplacements des installations de gestion des déchets dangereux et non dangereux ainsi que sur les techniques de gestion des déchets. Le programme comprend la visite de trois centres de collecte.

Renseignements :  
Chris Banwell  
(819) 997-4334

Séminaire sur les déchets dangereux, Edmonton, 2 et 3 novembre 1981

Parrainé conjointement par Environnement Canada et l'Institut de chimie du Canada, ce séminaire de deux jours portera sur des questions telles que les revêtements, le procédé à l'aide de sels fondus, l'incorporation au sol par étalement et les réactions en cas de déversement.

Renseignements :  
Chris Banwell  
(819) 997-4334

## Sauvons le faucon pèlerin

Le faucon pèlerin vivait autrefois dans presque toutes les parties du monde. Aujourd'hui la survie de l'espèce n'est pas assurée. Les faucons ont survécu pendant des siècles à l'exploitation aveugle qu'en faisaient les gardes-chasse, les fauconniers et les collectionneurs d'oeufs. Mais, il y a trente ans environ, ce gracieux oiseau a disparu soudainement de certaines régions et, dans d'autres, son nombre a diminué rapidement.

On ne le voit plus dans les lieux qu'il fréquentait auparavant en Amérique du Nord, sauf dans la région de l'Arctique et sur la côte nord-ouest. Cependant, les efforts déployés par le Service canadien de la faune pour sauver le faucon pèlerin, et le rétablir dans son ancien territoire, commencent à donner des résultats.

Sa vue perçante, son vol rapide et sa superbe technique de chasse font du faucon un prédateur efficace, dernier maillon d'une longue chaîne alimentaire. Cette position a toutefois contribué à sa perte, car il se nourrit d'oiseaux qui ont absorbé de fortes quantités de produits chimiques, comme le DDT. Plus il mange, plus il accumule de produits chimiques dans son corps. Les poisons en viennent à nuire à son comportement, soit qu'il pondre des oeufs anormaux ou qu'il meure.

En 1949, on a vu la "pèlerine" qui nichait sur l'édifice de la Sun Life depuis 12 ans, à Montréal, manger l'un de ses propres oeufs. C'était une femelle qui avait déjà connu trois accouplements successifs et élevé 21 petits. Les faucons pèlerins ont niché pour la dernière fois à Montréal en 1952, et, en 1965, l'espèce avait disparu à l'est des montagnes Rocheuses.

Des enquêtes ont révélé la raison du déclin de la popula-

tion de faucons pèlerins. Vers le milieu des années 1940, de fortes quantités de DDT et d'autres insecticides chlorés ont été introduits dans l'environnement par le biais d'applications agricoles. Certains oiseaux du début de la chaîne alimentaire ont été tués sur le coup; d'autres ont transporté des doses qui sans être mortelles, étaient aptes à nuire aux hormones sexuelles; le comportement de nidification s'en est trouvé affecté et les coquilles d'oeufs se sont faites minces. Les effets combinés de l'augmentation des décès chez les adultes et de l'inefficacité de la nidification ont entraîné un déclin de la population.

En 1970, le Service canadien de la faune a lancé un programme visant à élever des faucons en captivité, en vue de les remettre en liberté par la suite, dans un milieu sauvage. Cette même année, 12 faucons juvéniles ont été capturés afin de constituer le noyau du programme du SCF. D'autres sont venus s'ajouter depuis et l'établissement du SCF à Wainwright, en Alberta, loge maintenant 34 couples de reproducteurs éventuels.

La nidification naturelle en captivité n'a pas été facile à réaliser. On a fait face à divers problèmes dont l'incompatibilité des oiseaux destinés à la nidification et le manque d'information sur le régime alimentaire et d'autres facteurs propres à la nidification, à l'incubation et à la couvaison. On a connu un certain succès en 1972, ce qui a permis aux scientifiques du SCF de se pencher sur la réintroduction des faucons en milieu sauvage.

Diverses techniques ont alors été utilisées. On réussit le mieux en faisant "adopter" par des parents sauvages des juvéniles ou des oeufs couvés en captivité. Une autre technique consiste à prendre la première

couvée d'oeufs des parents, ce qui force la femelle à pondre de nouveau.

Depuis 1974, les gens du SCF prélèvent les premières couvées des couples sauvages et les font couvrir par des oiseaux en captivité. Les petits sont ensuite remis au couple sauvage, qui les élève avec la deuxième couvée. Cependant, dans les régions où les faucons pèlerins ne nichent plus, il faut avoir recours à d'autres méthodes.

On a emprunté à la fauconnerie une de ses techniques. Elle consiste à mettre en liberté des oiseaux gardés dans une enceinte où on les nourrit. On procède en quelque sorte à un sevrage graduel des oiseaux, jusqu'à ce qu'ils soient capables de chasser pour assurer leur subsistance. Cette méthode a pour avantage de laisser les oiseaux retourner à leur milieu sauvage à leur propre rythme; on les relâche dans des secteurs urbains dépourvus de prédateurs où ils trouveront une nourriture ne contenant pas de produits chimiques toxiques. On a recours à cette technique depuis six ans à Edmonton, à Toronto, à Hull (deux endroits) et à Montréal (deux endroits). Les hauts immeubles des villes simulent les falaises élevées et éloignées qui sont les aires de nidification privilégiées des faucons pèlerins sauvages.

On a mis graduellement en liberté, cette année, cent oiseaux couvés en captivité, dont douze à l'immeuble Fontaine et à la Place Vincent Massey, à Hull. Le choix des tours de bureaux a paru plaire aux faucons relâchés, cette année, à Edmonton : on a observé deux oiseaux sauvages construisant un nid sur la corniche d'un immeuble du centre-ville. Comme le couple était encore trop jeune pour s'accoupler, mais manifestait des instincts parentaux, trois oiseaux à peine sortis de leur coquille en provenance de Wainwright ont été déposés dans le nid. Le couple leur servira

de "parents adoptifs". Aux dernières nouvelles, la famille se portait bien.

Le programme du SCF pour sauver le faucon pèlerin est encore au stade expérimental; il connaît un succès limité, mais les résultats sont encourageants. On a constaté à la suite d'une étude effectuée par le SCF, en 1980, sur l'ensemble du territoire canadien, que les populations de faucons pèlerins au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et sur la côte de la Colombie-Britannique, sont demeurées stables depuis 1975. C'est une nouvelle qui augure bien de l'avenir si on considère que cet oiseau souffre encore des effets des résidus de DDT, dont l'usage est interdit au Canada depuis 1971.

Si l'enquête de 1980 n'indique pas une reprise générale de l'espèce, on sait du moins que la plupart des populations de faucons pèlerins recensées en 1975, se sont maintenues. Le coordonnateur de l'enquête, Richard Fyfe, nous apprend que certaines populations montrent tous les signes d'un rétablissement. Il ne faut pas non plus oublier les succès obtenus avec les oiseaux du SCF couvés en captivité et remis en liberté dans leurs anciens territoires de nidification.

L'analyse continue des oeufs pris dans certains nids sauvages montre que les niveaux de DDT sont toujours croissants chez certains spécimens. Cette situation peut être attribuable au fait que ces oiseaux migrent dans des régions du nord de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Caraïbes où l'on se sert beaucoup du DDT pour combattre la malaria et protéger des insectes les plantations de coton et autres.

Les résultats détaillés de l'enquête de 1980 sur les faucons pèlerins seront publiés dans le numéro d'hiver du Canadian Field-Naturalist.

Renseignements : Wayne Roddick  
(819) 997-6555

## Nous collaborons

Environnement Canada vient de signer trois nouvelles ententes de collaboration fédérale-provinciale en matière d'environnement.

À Terre-Neuve, une entente de dix ans permettra à cette province de travailler en collaboration plus étroite avec les représentants du fédéral à des projets de conservation de la faune. Le Service canadien de la faune et la division de la faune de Terre-Neuve feront des études conjointes sur la gestion des hardes de caribou du nord du Labrador, les effets des pratiques forestières sur les espèces fauniques, et la protection d'importantes colonies d'oiseaux de mer.

En Colombie-Britannique, un nouveau mémoire d'entente reconnaît formellement les anciens accords entourant les déversements d'hydrocarbures et autres substances dangereuses. En vertu de la nouvelle entente, qui sera révisée annuellement, la province et le gouvernement fédéral garderont en opération 24 heures par jour des centres d'urgences environnementales à Vancouver et à Victoria.

Le gouvernement fédéral aura la responsabilité première de tous les déversements occasionnés par les navires dans les mers ou aux installations fédérales, et de ceux qui affectent les eaux américaines. C'est la Garde côtière canadienne qui demeure le principal organisme chargé des déversements d'hydrocarbures occasionnés par les navires.

Au Nouveau-Brunswick, l'entente de 1976 sur la réduction des dommages causés par les inondations a été prolongée de cinq ans, soit jusqu'au 31 mars 1991. Cette entente vise à décourager ou à contrôler tout aménagement sur les plaines inondables, qui sont des régions naturellement sujettes à des inondations.

Les organismes fédéraux et provinciaux refuseront toute aide financière pour l'aménagement d'immeubles ou pour un développement dans une zone désignée inondable, exception faite de structures destinées à des fins agricoles ou récréatives. En bordure de la section principale d'écoulement, ils construiront ou aideront à la construction d'installations, pourvu que ces structures soient à l'épreuve des inondations. Les projets d'aménagement dans les régions désignées comme susceptibles d'être inondées ne seront pas couverts par le programme fédéral d'aide aux sinistrés.

Le programme de cartographie des zones susceptibles d'être inondées est la clé de l'entente, et il sert de guide dans l'aménagement des plaines inondables. Les restrictions ne s'appliquent pas aux structures qui étaient déjà en place lorsque ces zones ont été désignées. Les municipalités sont cependant encouragées à y interdire d'éventuelles constructions.

Dans les régions sujettes à des dommages élevés, les gouvernements entreprendront des études de faisabilité de projets servant à contrôler les inondations.



